

“Jean Jaurès était pour la capitalisation!”

Nicolas Marques, directeur général de l'Institut économique Molinari, explique pourquoi la capitalisation est nécessaire dans un système de retraite.

Propos recueillis par **Éric Revel**

Cette réforme des retraites, qui passe si mal dans l'opinion publique, n'est pourtant qu'une étape. Une clause de revoyure est déjà programmée pour 2027. N'est-il pas temps d'aborder la capitalisation, aux côtés du système par répartition?

Il est grand temps d'aborder collectivement la question de la capitalisation. Le baby-boom est terminé depuis quarante ans et nous n'avons jamais été capables d'équilibrer les comptes publics depuis. Or, la répartition est un mode de financement coûteux des retraites lorsque la natalité n'est plus là.

Lorsque la répartition a été introduite puis généralisée dans les années 1940, les pouvoirs publics savaient que son rendement était appelé à baisser et que le financement du système serait problématique pour les générations futures. Ils ont hésité à créer un système mixte, combinant répartition et capitalisation, mais ont renoncé en raison de l'inflation galopante. Rétrospectivement, c'était une erreur. Les rares régimes par capitalisation qui ont subsisté (Banque de France, Sénat...) sont aujourd'hui à l'équilibre, voire très excédentaires.

Dans les années 1970, André Babeau et Dominique Strauss-Kahn, dans un livre intitulé *la Richesse des Français*, attiraient déjà l'attention sur la capitalisation... Pourquoi un tel tabou autour de cette question en France?

Les retraites sont un sujet pour lequel l'imaginaire politique a progressivement pris le pas sur la réalité. Je trouve intéressante l'approche de Bruno Chrétien de l'Institut de la protection sociale (IPS), selon laquelle la société française a reconstruit son projet collectif à la Libération autour de la protection sociale. Selon lui, nous aurions compensé la fin des rêves de grandeur extérieure, clôturés par deux conflits mondiaux et la perte des colonies, par un rêve de grandeur intérieure incarné par la Sécurité sociale et la répartition.

Quatre-vingts ans plus tard, tout le monde a oublié que de grands penseurs de gauche, comme Jean Jaurès, étaient en faveur de la capitalisation, que la répartition a été introduite par le régime de Vichy, que Pierre Bérégovoy voulait la renforcer avec une dose de capitalisation collective... Les pos-

tures politiciennes hors-sol dominant. Peu de monde sait, par exemple, que les fonctionnaires d'État n'ont pas rejoint la répartition en 1945. Leurs retraites sont financées par le budget depuis le XIX^e siècle, ce qui explique l'incapacité de l'État à équilibrer ses comptes depuis la fin du baby-boom. Peu de monde sait aussi que 4,5 millions de fonctionnaires disposent d'un fonds de pension très performant avec l'Établissement de retraite additionnelle de la fonction publique (Erafp). À ce stade, il a accumulé 42 milliards d'euros avec 5,6 % de rentabilité par an en moyenne depuis sa création!

L'explosion du nombre de PER souscrits dans notre pays, les systèmes, dans certaines entreprises, de retraite “surcomplémentaire” démontrent que de plus en plus de salariés bénéficient de la capitalisation, sans parler de la Préfon pour les fonctionnaires... Qu'est-ce qui bloque?

La capitalisation est devenue un tabou. Certains ont fait en sorte qu'elle reste facultative, sans comprendre que cela générerait d'inévitables inégalités entre ceux qui en bénéficient et le reste de la population.

Au sein de la gauche, il existe un profond clivage entre ceux qui pensent que la capitalisation profite aux salariés et ceux qui refusent cette approche. Certains pensent que la capitalisation est indispensable pour améliorer les

“CERTAINS ONT FAIT EN SORTE QUE LA CAPITALISATION RESTE FACULTATIVE, SANS COMPRENDRE QUE CELA GÉNÉRERAIT D'INÉVITABLES INÉGALITÉS ENTRE CEUX QUI EN BÉNÉFICIENT ET LE RESTE DE LA POPULATION.”



retraites des salariés mais aussi leur pouvoir de négociation vis-à-vis des employeurs. C'est la ligne que défendaient Jean Jaurès en 1910, Pierre Bérégovoy en 1990, ou que défend le Comité intersyndical de l'épargne salariale (CIES) depuis 2002. D'autres s'y opposent, car leur priorité est d'affaiblir le système capitaliste pour le supplanter. Ils voient d'un mauvais œil le développement des capitalisations retraite qui risquent — selon eux — de transformer les salariés en capitalistes et d'émousser leur combativité.

Au final, la situation est délétère. Ceux qui ont compris l'importance de l'épargne disposent de revenus significatifs ou ceux qui ont la chance d'avoir des employeurs prévoyants ont accès à des capitalisations collectives très performantes. Mais pour l'essentiel des salariés, les retraites, quasi intégralement financées par la répartition, vont baisser très significativement. Aujourd'hui, la capitalisation représente à peine 5 % des

cotisations retraite, alors que dans un pays comme la France nous aurions besoin d'un tiers de capitalisation. Au nom d'une vision sociale idéalisant la répartition, nous avons construit un système à deux vitesses antisocial.

Les Français épargnent beaucoup. Pour ceux qui le peuvent, une "épargne de précaution" face à l'avenir incertain se constitue... Les montants très importants d'épargne (Livret A, assurances vie...) ne pourraient-ils pas être fléchés vers la capitalisation ?

Le Livret A ou l'assurance vie ont été vendus comme des produits disponibles à tout moment. Bilan, ils ne peuvent pas être investis significativement en actions. C'est doublement pénalisant car cela limite leur rendement pour l'épargnant et réduit le financement de l'économie. La solution la plus réaliste serait de compléter nos répartitions avec des capitalisations collectives. C'est ce

qu'ont fait les pharmaciens de la CAVP. Leur retraite complémentaire fonctionne de façon mixte, avec une partie des cotisations placée pour bénéficier du rendement des marchés financiers (40 % des cotisations qui, grâce aux intérêts, financent 50 % des prestations). Cette capitalisation épaula la répartition. Dans le privé, l'Agirc-Arrco devrait s'inspirer de cette réussite. Même l'État devrait s'y mettre pour ses fonctionnaires. Au lieu de financer les retraites au jour le jour par un budget de plus en plus déséquilibré, il devrait mettre de côté de l'argent pour financer les retraites de ses personnels sans faire appel aux contribuables. C'est la méthode qu'utilisent la Banque de France ou le Sénat. Cela fonctionne parfaitement avec des retraites financées par les marchés financiers et évite de faire appel aux contribuables et aux déficits. ●

Retrouvez l'intégralité de cet entretien sur www.valeursactuelles.com.